CILEX

FICHE TECHNIQUE

CILEX
ANTI-VERDISSURES PAL

Prêt à l'emploi liquide pour la destruction des micro-organismes type algues, verdissures et lichens.

Composition

Ammoniums quaternaires **24 g/L**
Formule sans chlore actif
Ne contient pas d'acide, ni d'hypochlorite de sodium

Description

CILEX ANTI-VERDISSURES PAL peut être utilisé en action préventive ou curative pour éliminer les microorganismes, algues, verdissures et lichens sur les surfaces, matériaux, équipements ou mobiliers d'extérieur : sur les toits, les sols, les dallages, les terrasses, les façades, les monuments, etc. Ce produit ne modifie pas l'aspect ni la structure des matériaux.

Les sels d'ammonium quaternaires agissent au niveau de la périphérie des cellules et affectent notamment la résistance des membranes cellulaires.

Mode d'emploi

Avant traitement :
Préparer les surfaces à traiter en éliminant les gros dépôts : gratter les verdissures épaisses avant d'appliquer le produit.
En présence de salissures noires, il est également conseillé d'utiliser CILEX DETERGENT.

Traitement :
Appliquer le produit pur, de bas en haut à l'aide d'un pulvérisateur, d'un pinceau ou d'un rouleau.
La dose de pulvérisation est de 0,2L/m² (dépend de la porosité du support et de son degré encrassement).
Il est préférable que les surfaces traitées soient protégées de la pluie dans un délai de 12h après l'application du produit.
L'effet curatif est constaté en 1 semaine. En cas de forte infestation renouveler le traitement.
Ne pas appliquer le produit lorsque la température ambiante est inférieure à 5°C.

Après traitement :
Eliminer les résidus au jet ou par brossage si le vent et la pluie ne l'ont pas déjà fait.
Après 3 semaines de traitement, il est également recommandé d'utiliser CILEX IMPERMEABILISANT afin de protéger vos supports et de limiter l'incrustation de nouvelles salissures.

Références & Conditionnements

Réf D1240 : Bidon de 5 L
Réf D1241 : Bidon de 25L

Précautions d'emploi et Élimination

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr. Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Éviter toute exposition inutile. Porter un équipement de protection adapté (vêtement, gants et masque approprié). Ne pas utiliser ce produit pour un autre usage que celui pour lequel il a été créé. Ne pas appliquer sur le chaume et les végétaux. Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

LODIGROUP